



V CHAMPIONNAT DU MONDE DE CYCLISME POUR POLICIERS

Dates: 20, 21 et 22 de septembre 2019

Organisateur: Promoevents club Esportiu

Siège social: c/ Catalunya, 2 1º 1ª Reus (Tarragona)

e-mail: promoevents.ce@gmail.com

RÉGLEMENT



01 ORGANISATION ET PARTICIPATION

- 1.1 L'organisation du CHAMPIONNAT DU MONDE DE CYCLISME POUR POLICIERS, es pris en charge de "Promoevents club esportiu", étant donc le responsable du même.
- 1.2 La participation est réservé à tout membre des corps et force de sécurité Nationales, Polices régionales ainsi que municipales de tout pays du monde. Les membres des armées sont exclus.
- 1.3 Pour y pouvoir participer il est nécessaire d'avoir la licence fédérative UCI émise par la fédération nationale qui correspond. Dans le cas où l'athlète ne n'aurait pas il faut le communiquer à l'organisation qui vous émettra une licence d'un jour qui sera payée au moment d'aller chercher la documentation de l'inscription.
- 1.4 Les épreuves de route auront lieu à L'HOSPITALET DE L'INFANT, et à VANDELLÒS le VTT. Les deux agglomérations se trouvent à la province de Tarragone en Espagne.

02 INSCRIPTIONS

- 2.1 Les inscriptions pour le CHAMPIONNAT DU MONDE DE CYCLISME POUR POLICIERS, seront faites dans le site à l'onglet "campeonato" dans le bulletin d'inscription c'est bien indiqué comment remplir l'inscription, ainsi que le RIB pour pouvoir faire le paiement.
- 2.2 Le prix de l'inscription est 20€ par jour de compétition, par contre ceux qui s'inscrivent au trois jours auront un forfait de 50€.
- 2.3 Pour pouvoir faire l'inscription il est impératif de suivre l'article 1.2 du règlement, en on pouvant s'inscrire comme individuel ou comme équipe.
- 2.4 Le délai pour pouvoir faire les inscriptions commence le lundi 22 Juillet 2019 et finis le 15 Septembre 2019 à minuit. Toutes les inscriptions qui arrivent après devront être confirmées par le comité directif.
- 2.5 L'organisation prend en compte 8 catégories d'âge pour les hommes et une pour les dames selon la description suivante:

HOMMES

Catégorie A: nés entre 1990 et 2001
De 18 à 29 ans

Catégorie B: nés entre 1985 et 1989
De 30 à 34 ans

Catégorie C: nés entre 1980 et 1984
De 35 à 39 ans

Catégorie D: nés entre 1975 et 1979
De 40 à 44 ans

Catégorie E: nés entre 1970 et 1974
De 45 à 49 ans

Catégorie F: nés entre 1965 et 1969
De 50 à 54 ans

Catégorie G: nés entre 1960 et 1964
De 55 à 59 ans

Catégorie H: nés entre 1954 et 1959
De 60 à 65 ans

DAMMES

Catégorie unique





RÈGLEMENT

2.6 L'inscription inclus:

- Droit de participer aux épreuves inscrites
- Assurance de responsabilité civile
- Informations de Radio Tour
- Assistance médicale, technique et aussi de dépannage en la course route seulement cette dernière.
- Sac technic avec dossards, instructions, programmes et cadeaux
- Libre circulation aux évènements.

L'organisation se réserve le droit de faire les modifications nécessaires à cause de raisons de sécurité ou d'organisation. Les participants seront alors informés dans le site officiel de l'épreuve. Campeonato.

2.7 L'inscription n'est pas remboursable.

03 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 3.1 Tout ce qu'on dispose dans ce règlement sera sous les normes de la RFEC et l'UCI, ainsi qu'aux normes du règlement général de circulation
- 3.2 Le casque est toujours obligatoire ainsi que suivre les conditions techniques établies pour les vélos de compétition.
- 3.3 Tous les concurrents sont obligés à suivre les indications données par l'organisation et le jury des commissaires en ce qui concerne points de passage obligatoires, départs, présentations d'équipes. L'utilisation de la zone d'arrivée ne pourra jamais être utilisée pour aucun sujet.
- 3.4 L'organisation est obligée de communiquer aux coureurs les zones habilitées pour garer les voitures ainsi que pour leur échauffement avant chacune des courses à se disputer.
- 3.5 Lors de l'épreuve en ligne une ou plusieurs courses pourront être créées selon la chiffre d'inscrits. Dans les cas qu'une seule course se fasse, chaque catégorie fera la distance établie selon règlement.
- 3.6 À l'épreuve CRI les délais de temps entre coureurs seront de 30" ou d'une minute en dépendant du numéro de cyclistes à y participer.
- L'Ordre de départ sera le suivant: Dames, H, G, F, E, D, C, B e A. Un tirage au sort aura lieu dans chaque catégorie pour y établir l'ordre des cyclistes à la sortie. Les accords entre les athlètes sont tous défendus, étant un motif d'expulsion de la course.
- 3.7 L'organisation aura des voitures de dépannage neutres dans les épreuves en ligne et contre-la-montre. Pour le VTT des points d'assistance seront indiqués et couverts par les membres équipes des concurrents.
- 3.8 À chacune des épreuves et catégories seront livrés:
- | | |
|-------------|-----------------------------|
| 1er classé | MAILLOT + MEDAILLE+ FLEURES |
| 2ème classé | MEDAILLE |
| 3ème classé | MEDAILLE |
- 3.9 En ce qui concerne le protocole au podium, les coureurs devront se présenter avec la tenue de sa sélection ou équipe. La cérémonie sera jusqu'après la course ce qu'oblige au vainqueurs de s'y présenter rapidement.
- 3.10 Toutes les sélections et les équipes recevront un trophée objet en reconnaissance à leur participation.

L'organisation se réserve le droit de faire les modifications nécessaires à cause de raisons de sécurité ou d'organisation. Les participants seront alors informés dans le site officiel de l'épreuve.





04 PERMANENCE

- 4.1 La permanence d'organisation sera ouverte à partir du 19 septembre 2019. L'horaire sera 10 heures à 13:30 heures et de 16 heures à 20:30 heures.

Tous les athlètes devront confirmer leur concurrence en s'y présentant. Ils devront prendre, alors, leurs dossards ainsi que les instructions pour les épreuves Contre La Montre et En Ligne. Dans le cas où vous participez aussi au VTT vous pourrez donc prendre le dossard et les instructions.

Ceux qui font seulement le VTT peuvent confirmer leur inscription et prendre le dossard le 21 septembre de 10 heures à 13:30 heures et de 16 heures à 20 heures toujours à la permanence

05 DROIT À L'IMAGE

- 5.1 Par sa participation à l'évènement, chaque participant autorise expressément l'organisateur ou ses ayants droits à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son image dans le cadre de l'évènement, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'évènement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour une durée illimitée.

06 PROTECTION DE DONNÉES

- 5.1 SELON le règlement EU2016/679, relatif au traitement des données on informe que toutes les données apportées par les concurrents seront gardés dans un fichier en propriété de Promo events C.E avec la seule finalité de contrôler l'accès des participants à l'épreuve concernée.

Aucun motif hors de l'épreuve n'est autorisé pour son utilisation. Chacun des sportifs devra agir en son nom, connaître et accepter les articles de ce règlement particulier du CHAMPIONNAT DU MONDE POUR POLICIERS, ainsi comme la renonce à procédures judiciaires contre l'organisation découlant de sa participation.

DIVERGENCE ENTRE LANGUES: Dans les cas où il y aurait des divergences entre les différentes langues du présent règlement on suivra toujours celui écrit en Espagnol.

Promoevents club Esportiu, calle Catalunya 2 1º Reus (Tarragona) España

